

Die neue Berufslehre im Detailhandel ab August 2022 – Hier sind die Neuerungen!

Die Berufsbildung verändert sich ständig und muss den zukünftigen Anforderungen gerecht werden. Das Reformprojekt «verkauf 2022+» will junge Berufsleute fit für die Zukunft machen und mit einer neu strukturierten Ausbildung ab August 2022 diesen Ansprüchen gerecht werden. Nachstehend finden Sie in übersichtlicher Form die geplanten Veränderungen.

Allgemein für beide Grundbildungen: Detailhandelsfachfrau/-fachmann EFZ und Detailhandelsassistent/in EBA

Bildungsverordnung 2004–2021	Bildungsverordnung 2022 ab Lehrbeginn August 2022
Die Grundbildungen basieren auf Leit-, Richt- und Leistungszielen.	Die Grundbildungen basieren auf beruflichen Handlungskompetenzen. Die Handlungskompetenzen werden durch Leistungsziele für jeden Lernort (Betrieb, Berufsfachschule, überbetrieblicher Kurs) konkretisiert.
Der schulische Unterricht erfolgt in Fächern.	Der schulische Unterricht erfolgt handlungskompetenzorientiert. Die Fächerorientierung fällt weg.
Die praktische Prüfung im Lehrbetrieb ist keine Fallnote.	Die praktische Prüfung im Lehrbetrieb ist eine Fallnote.
Am Ende der Grundbildung gibt es eine betriebliche Schlussbeurteilung, welche ins Qualifikationsverfahren einfließt.	In jedem Lehrjahr gibt es eine betriebliche Beurteilung, welche ins Qualifikationsverfahren einfließt.
Die Lernenden haben eine Lerndokumentation zu führen.	Die Lernenden haben zwingend eine Lerndokumentation zu führen.
Es gibt im Bildungsplan keine begleitenden Massnahmen der Arbeitssicherheit und des Gesundheitsschutzes.	Es gibt einen Anhang 2 zum Bildungsplan mit gezielten begleitenden Massnahmen zur Arbeitssicherheit und zum Gesundheitsschutz.
Das schulische Qualifikationsverfahren wird in Fächern abgelegt.	Das schulische Qualifikationsverfahren wird in den Handlungskompetenzbereichen abgelegt.
Speziell für die Grundbildung Detailhandelsfachfrau/-fachmann EFZ	
Es gibt die betrieblichen Schwerpunkte «Beratung» und «Bewirtschaftung».	Es gibt einen Schwerpunkt «Gestalten von Einkaufserlebnissen» und einen Schwerpunkt «Betreuen von Online-Shops». Die Schwerpunktwahl erfolgt zu Beginn der Grundbildung je nach betrieblicher Ausrichtung. Die Differenzierung nach Schwerpunkten erfolgt im 3. Jahr der beruflichen Grundbildung.
Der Unterricht folgt dem Schultagemodell 1. Lehrjahr 1,5 Schultage 2. Lehrjahr 1,5 Schultage 3. Lehrjahr 1,5 Schultage	Der Unterricht folgt dem Schultagemodell 1. Lehrjahr 1,5 Schultage 2. Lehrjahr 2 Schultage 3. Lehrjahr 1 Schultag
Es gibt am Ende des 2. Semesters eine (betriebliche + schulische) Standortbestimmung, die über den weiteren Verlauf der Grundbildung entscheidet.	Die (betriebliche + schulische) Standortbestimmung wurde ersatzlos gestrichen.
Die Lernenden haben (je nach Standortbestimmung) das Recht, ab dem 3. Semester zwei Freikursfächer zu besuchen.	Es gibt keine in der Bildungsverordnung verankerten Freikursfächer mehr. Der Besuch von Freikursen im ordentlichen Rahmen der Berufsfachschulen ist nach wie vor möglich.
Im Schulfach «Allgemeine Branchenkunde» werden in den Branchengruppen im 1. Semester 60 Lektionen an der Berufsfachschule als Vorbereitung auf die spezielle Branchenkunde vermittelt.	Es gibt keine Branchengruppen und keine «Allgemeine Branchenkunde» mehr. Die spezielle Branchenkunde in den überbetrieblichen Kursen wird ausgebaut (vgl. nachfolgend).
Es gibt 10 üK-Tage, welche sich wie folgt auf die drei Lehrjahre verteilen: 1. Lehrjahr 4 üK-Tage 2. Lehrjahr 4 üK-Tage 3. Lehrjahr 2 üK-Tage	Es gibt 14 üK-Tage, welche sich wie folgt auf die drei Lehrjahre verteilen: 1. Lehrjahr 6 üK-Tage 2. Lehrjahr 4 üK-Tage 3. Lehrjahr 4 üK-Tage
Es wird eine Fremdsprache mit Niveau A2+ vermittelt.	Es wird eine Fremdsprache mit Niveau B1 vermittelt.
Speziell für die Grundbildung Detailhandelsassistent/in EBA	
Es gibt 8 üK-Tage, welche sich wie folgt auf die zwei Schuljahre verteilen: 1. Lehrjahr 4 üK-Tage 2. Lehrjahr 4 üK-Tage	Es gibt 10 üK-Tage, welche sich wie folgt auf die zwei Schuljahre verteilen: 1. Lehrjahr 6 üK-Tage 2. Lehrjahr 4 üK-Tage
Es wird entweder eine Fremdsprache vermittelt oder die lokale Landessprache gefördert.	Es wird zwingend eine Fremdsprache mit Niveau A2 vermittelt.

Le nouvel apprentissage professionnel dans le commerce de détail à partir d'août 2022 – voici les innovations!

La formation professionnelle est en constante évolution et doit répondre aux exigences futures. Le projet de réforme «vente 2022+» vise à mettre les jeunes professionnels en forme l'avenir et à répondre à ces exigences par un apprentissage restructuré à partir d'août 2022. Vous trouverez ci-dessous un aperçu des changements prévus.

Pour les deux formations initiales: gestionnaire du commerce de détail CFC et assistant et assistante du commerce de détail AFP

Ordonnance sur la formation 2004–2021	Ordonnance sur la formation 2022 à partir d'août 2022
Les formations initiales se fondent sur des objectifs généraux, des objectifs particuliers et des objectifs évaluateurs.	Les formations initiales se fondent sur les compétences opérationnelles. Celles-ci sont concrétisées par des objectifs évaluateurs au sein des trois lieux de formation (entreprise, école prof. et cours interentreprises).
L'enseignement à l'école se fonde sur les branches.	L'enseignement à l'école est orienté vers les compétences opérationnelles. L'orientation vers les branches disparaît.
L'examen pratique en entreprise ne constitue pas une note éliminatoire.	L'examen pratique en entreprise équivaut à une note éliminatoire.
Au terme de la formation, il est procédé à une évaluation finale en entreprise. Celle-ci est prise en compte dans la procédure de qualification.	Au cours de chaque année de form., il est procédé à une évaluation en entreprise. Celle-ci est prise en compte dans la procédure de qualification.
Les personnes en formation doivent tenir un dossier de formation.	Les personnes en form. doivent impérativement tenir un dossier de form..
Le plan de formation ne contient pas de mesures d'accompagnement en matière de sécurité au travail et de protection de la santé.	L'annexe 2 contient des mesures d'accompagnement en matière de sécurité au travail et de protection de la santé.
La partie scolaire de la procédure de qualification se fonde sur les branches.	La partie scolaire de la procédure de qualification est orientée vers les domaines de compétences opérationnelles.
Spécificités de la formation initiale de gestionnaire du commerce de détail CFC	
Les gestionnaires du commerce de détail peuvent choisir entre les deux domaines spécifiques «conseil à la clientèle» et «gestion des marchandises».	Les gestionnaires du commerce de détail peuvent choisir entre les deux domaines spécifiques «conception et réalisation d'expériences d'achat» et «gestion de magasins en ligne». Le choix du domaine spécifique se fait au début de la formation en fonction de l'orientation de l'entreprise. La différenciation de la formation pratique par le choix d'un domaine spécifique est effectuée au cours de la 3 ^e année de formation.
Les leçons suivent le modèle de la journée scolaire: 1 ^{re} année de formation 1,5 jour scolaire 2 ^e année de formation 1,5 jour scolaire 3 ^e année de formation 1,5 jour scolaire	Les leçons suivent le modèle de la journée scolaire: 1 ^{re} année de formation 1,5 jour scolaire 2 ^e année de formation 2 jours scolaires 3 ^e année de formation 1 jour scolaire
Un bilan est dressé au terme du 2 ^e semestre. Sur la base de ce bilan, une décision est prise quant à la suite de la formation initiale.	Le bilan (entreprise + école) est supprimé sans remplacement.
Suivant les résultats du bilan, les personnes en formation ont le droit de suivre deux cours facultatifs à partir du 3 ^e semestre.	Ces cours facultatifs sont supprimés. La fréquentation de cours facultatifs dans le cadre ordinaire des écoles professionnelles reste possible.
Au cours du 1 ^{er} semestre, les groupes de branches consacrent 60 périodes à l'enseignement de la «connaissance générale de la branche» à l'école professionnelle comme préparation à l'enseignement de la connaissance spécifique à la branche.	Les groupes de branches et la «connaissance générale de la branche» sont supprimés. Les connaissances spécifiques de la branche transmises dans le cadre des cours interentreprises seront renforcées (voir ci-après).
Les cours interentreprises comprennent au total 10 jours qui se répartissent comme suit sur trois années de formation: 1 ^{re} année de formation 4 jours 2 ^e année de formation 4 jours 3 ^e année de formation 2 jours	Les cours interentreprises comprennent au total 14 jours qui se répartissent comme suit sur trois années de formation: 1 ^{re} année de formation 6 jours 2 ^e année de formation 4 jours 3 ^e année de formation 4 jours
Une langue étrangère est enseignée au niveau A2+.	Une langue étrangère est enseignée au niveau B1.
Spécificités de la formation initiale d'assistant et assistante du commerce de détail	
Les cours interentreprises comprennent au total 8 jours qui se répartissent comme suit sur deux années de formation: 1 ^{re} année de formation 4 jours 2 ^e année de formation 4 jours	Les cours interentreprises comprennent au total 10 jours qui se répartissent comme suit sur deux années de formation: 1 ^{re} année de formation 6 jours 2 ^e année de formation 4 jours
Soit une langue étrangère est enseignée, soit la langue nationale locale est développée.	Une langue étrangère est impérativement enseignée au niveau A2.